

Image not found or type unknown



## Séparation et partage des biens

Par **chrislaure**, le **14/03/2011 à 17:31**

Bonjour,rnrnSéparée de mon conjoint depuis le mois de mai 2010, nous sommes en conflit concernant une maison que nous avons achetée en commun en 2006. Mon ex compagnon veut la garder mais nous ne sommes pas d'accord sur la valeur de la maison. Il estime me devoir une somme dérisoire et a fait une sous estimation par un soit disant professionnel de l'immobilier. Que dois je faire?rnrnMerci

Par **Gianna**, le **16/03/2011 à 10:15**

Faire à votre tour estimer la maison si vous en êtes certaine.

Par **amajuris**, le **16/03/2011 à 10:42**

bjr,rnen l'absence d'accord entre vous, vous pouvez demander l'estimation à des agents immobiliers ou des notaires.rnla répartition du prix de vente se fera selon la répartition indiquée sur l'acte d'achat.rncdtrn"quand on aime on ne compte pas, quand on n'aime plus on commence à compter".